



**ODDO BHF**  
PRIVATE ASSETS

# *Reporting Trimestriel Q4 2023*

FCPR ODDO BHF

SECONDARIES

OPPORTUNITIES

PART A

31 DECEMBRE 2023

# *Sommaire*

## *PRINCIPALES CARACTERISTIQUES*

3

### *01 FCPR ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES*

4

COMMENTAIRES DE GESTION

5

PORTEFEUILLE

6

PERFORMANCES

7

DIVERSIFICATION

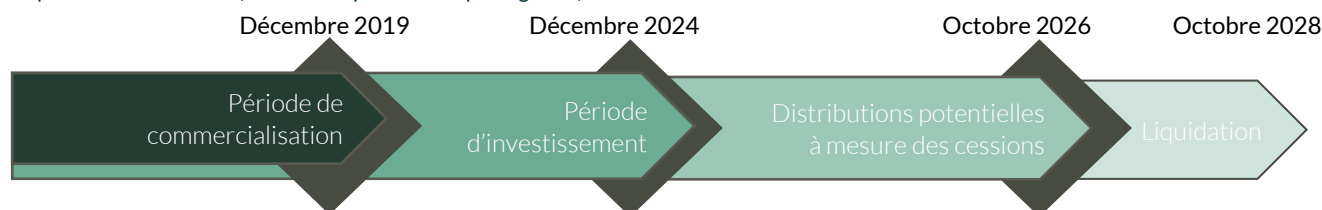
8

# Principales caractéristiques

Présentation du Fonds								
Dénomination	<b>FCPR ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES</b>							
Forme juridique	Fonds Commun de Placement à Risques « FCPR »							
Société de gestion	ODDO BHF Asset Management "OBAM" - 12, boulevard de la Madeleine 75009 Paris, France							
Date d'agrément du Fonds par l'AMF	25 septembre 2018 (numéro FCR20180014)							
Capital Total Souscrit*	€ 57 957 367,68							
Types de parts :								
▪ Parts A (FR0013350022)	Nombre de parts : 506 019,729 parts avec un valeur nominale de 100 €							
▪ Parts F (FR0013372075)	Nombre de parts : 52 598,061 parts avec un valeur nominale de 100 €							
▪ Parts C (FR0013350030)	Nombre de parts 579 574,000 parts avec un valeur nominale de 1 €							
Durée de vie	8 ans + prorogation possible de deux (2) périodes successives d'un (1) an chacune							
Stratégie d'investissement	Le Fonds est un fonds de fonds ayant pour objectif principal d'opérer sur le marché secondaire du capital investissement. A ce titre, le Fonds investira essentiellement dans des parts ou actions de fonds de capital investissement dont l'objet est d'investir dans des sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un Marché d'Instruments Financiers. Le Fonds pourra également directement investir dans des titres émis par des sociétés non cotées sur un Marché d'Instruments Financiers.							
Périodicité de valorisation	Trimestrielle							
Date d'arrêté annuelle comptable	31 décembre							
Dépositaire	ODDO BHF SCA - 12, Boulevard de la Madeleine 75009 Paris							
Commissaires aux comptes	PwC - Crystal Park 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine							
Déléataire administratif et comptable	Ul efa S.A. - 17, rue de la banque 75002 Paris							
Indicateur synthétique de risque (« SRI »)	<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7		

\* Pendant la période de commercialisation, primes de souscription incluses et avant rachats cas de force majeure

## Repères et vie du Fonds (incluant les périodes de prorogation)



## Rappel des objectifs du Fonds

Le Fonds est un fonds de fonds ayant pour objectif principal d'opérer sur le marché secondaire du capital investissement. A ce titre, le Fonds investira essentiellement dans des parts ou actions de fonds de capital investissement dont l'objet est d'investir dans des sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un Marché d'Instruments Financiers. Le Fonds pourra également directement investir dans des titres émis par des sociétés non cotées sur un Marché d'Instruments Financiers.

Il est rappelé que les parts du fonds ne peuvent donner droit à distribution jusqu'au 31 décembre 2024. Les sommes ou valeurs reçues au titre des parts du fonds seront conservées et réinvesties par le fonds.




01

*FCPR ODDO BHF  
SECONDARIES  
OPPORTUNITIES*

## COMMENTAIRES DE GESTION

- Le montant total souscrit du Fonds est de 57 957 368 euros (primes de souscription incluses).
- La valorisation du portefeuille progresse de 9,8% sur 2023, soit une création de valeur de 6,6 M€.

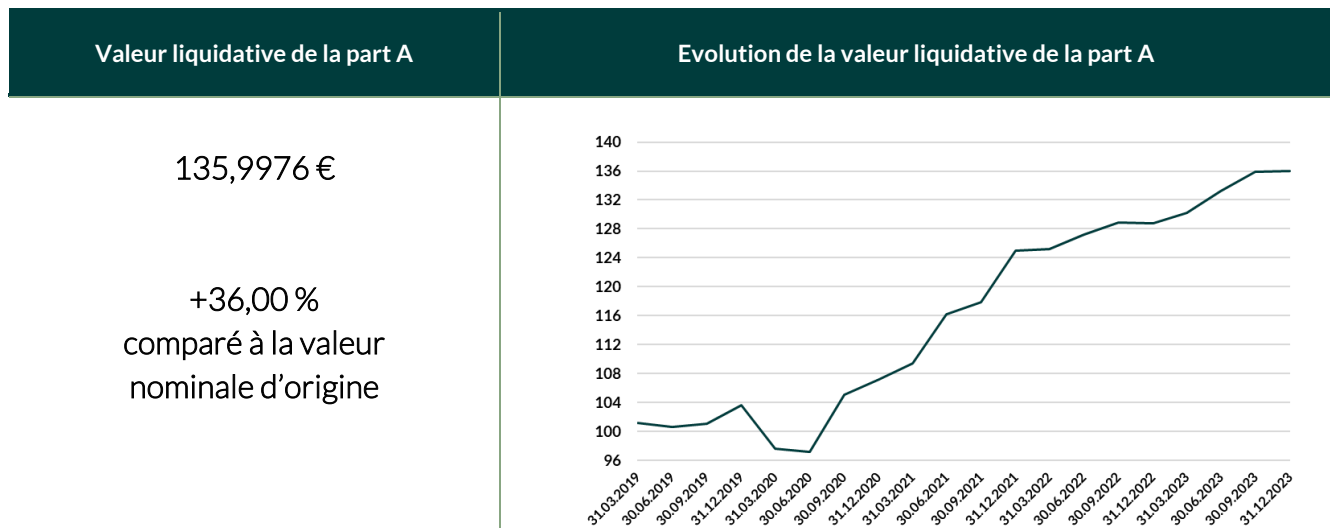
### Chiffres clés du Fonds au 31 décembre 2023

		
<b>83 700 512 €</b>	<b>18</b>	<b>1 700+</b>
Total actif net du Fonds	Transactions	Nombre total sociétés

### Répartition non auditée de l'actif net du Fonds par parts au 31 décembre 2023 (en €)

Type de parts	Nombre de parts émises	Valeur nominale* unitaire initiale [i]	Distribution nominale unitaire [ii]	Valeur nominale unitaire après distribution [iii] = [i-ii]	Valeur liquidative unitaire [iv]	Total Valeur unitaire [v] = [ii+iv]
Parts A	506 019,729	100,0000	-	100,0000	<b>135,9976</b>	135,9976

\*Hors prime de souscription



## PORTEFEUILLE

### Allocation

Au 31 décembre 2023, le FCPR OBSO a engagé 71,7 M€, soit 128% de la taille du Fonds, dans 180 fonds sous-jacents à travers les projets ci-dessous.

#### Allocation du portefeuille par type de transaction, stratégie et géographie (en k€)

Nom du Projet	Date d'investissement	Région	Stratégie	Type	# de Fonds	Montant d'Engagement	Montant Appelé	% Engagé
Cycle	T4 2018	Pan Europe	Buyout	GP-led	1	5 000	4 809	9%
Florence & Hawking	T1 2019	Pan Europe	Buyout	Fonds unique	1	1 653	1 708	3%
Foresight	T3 2019	Pan Europe	Buyout	Portefeuille	9	4 954	4 261	9%
Throne	T3 2019	UK	Buyout	Co-invest	1	5 048	4 804	9%
Spring	T3 2019	UK	Buyout	Co-invest	1	2 846	2 846	5%
Summer	T4 2019	Pan Europe	Buyout	Fonds unique	1	5 750	5 890	10%
Ruby	T4 2019	Europe	Buyout	GP-led	1	5 000	4 473	9%
Blacksmith	T1 2020	Pan Europe	Buyout	Co-invest	1	2 700	2 036	5%
Saga	T1 2020	Europe	Buyout	Fonds unique	1	1 268	1 268	2%
Messenger	T1 2020	Europe	Buyout	Portefeuille	10	4 271	3 939	8%
Atrium	T2 2020	Europe	Buyout	Co-invest	1	2 000	2 000	4%
Antelope	T3 2020	Europe	Buyout	Fonds unique	2	2 625	2 755	5%
Hexagon	T3 2020	Europe	Multi	Portefeuille	145	5 506	4 402	10%
Endeavour	T2 2021	Global	Growth	Fonds unique	1	4 499	4 046	8%
Colombe	T2 2021	Europe	Buyout	Co-invest	1	5 500	2 753	10%
Prime	T3 2021	Europe	Buyout	Fonds unique	1	5 000	4 275	9%
Agility	T4 2021	Europe	Buyout / Dette privée	Fonds unique	1	3 049	2 739	5%
Voyager	T1 2023	Pan Europe	Buyout	Fonds unique	1	5 000	3 085	9%
<b>TOTAL</b>					<b>180</b>	<b>71 668</b>	<b>62 088</b>	<b>128%</b>

## PERFORMANCES\*

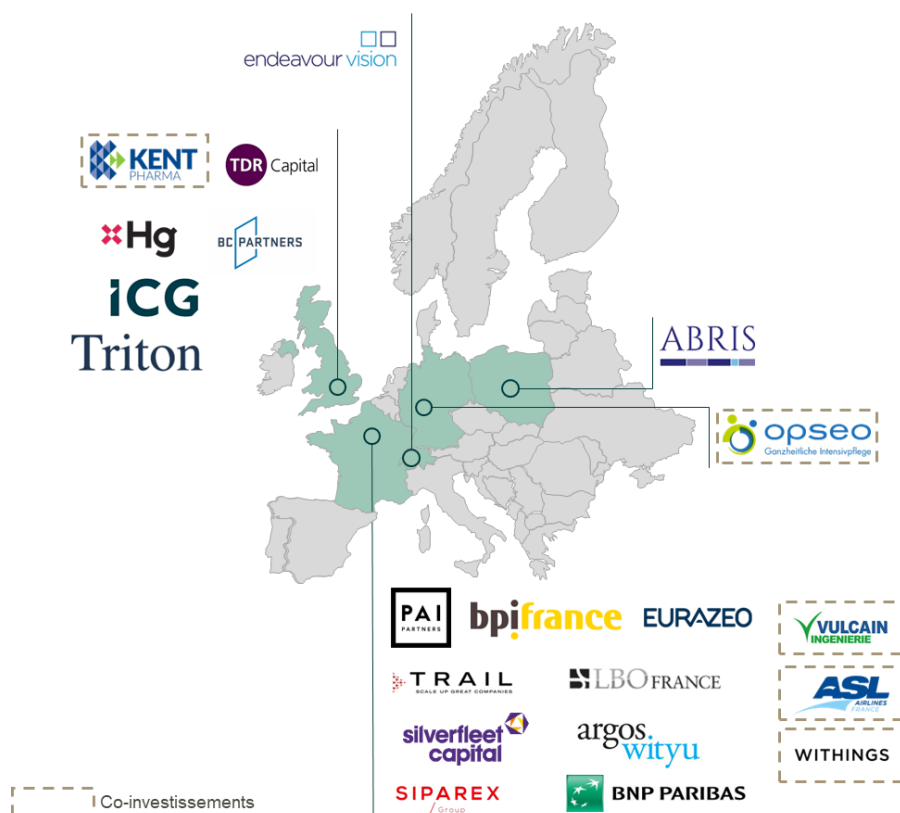
Détail du portefeuille au 31 décembre 2023 (en k€)

Nom du projet	Engagement	Montant Appelé	Engagement Résiduel **	Distributions Cumulées	Valeur Liquidative	Total Valeur
Cycle	5 000	4 809	360	4 187	2 133	6 320
Florence & Hawking	1 653	1 708	93	1 274	650	1 924
Foresight	4 954	4 261	613	3 437	2 283	5 721
Throne	5 048	4 804	245	828	10 582	11 410
Spring	2 846	2 846	-	-	5 093	5 093
Summer	5 750	5 890	81	275	10 391	10 666
Ruby	5 000	4 473	527	-	7 332	7 332
Blacksmith	2 700	2 036	664	-	3 148	3 148
Saga	1 268	1 268	-	655	1 383	2 038
Messenger	4 271	3 939	332	4 294	2 018	6 313
Atrium	2 000	2 000	-	-	2 336	2 336
Antelope	2 625	2 755	425	4 118	336	4 454
Hexagon	5 506	4 402	1 107	3 783	5 732	9 514
Endeavour	4 499	4 046	452	366	4 912	5 278
DomusVi	5 500	2 753	2 747	24	2 862	2 886
Prime	5 000	4 275	725	-	4 724	4 724
Agility	3 049	2 739	310	-	3 226	3 226
Voyager	5 000	3 085	1 915	-	3 953	3 953
<b>TOTAL</b>	<b>71 668</b>	<b>62 088</b>	<b>10 595</b>	<b>23 241</b>	<b>73 093</b>	<b>96 335</b>

\* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps

\*\* Ajusté des distributions rappelables et des intérêts d'égalisation

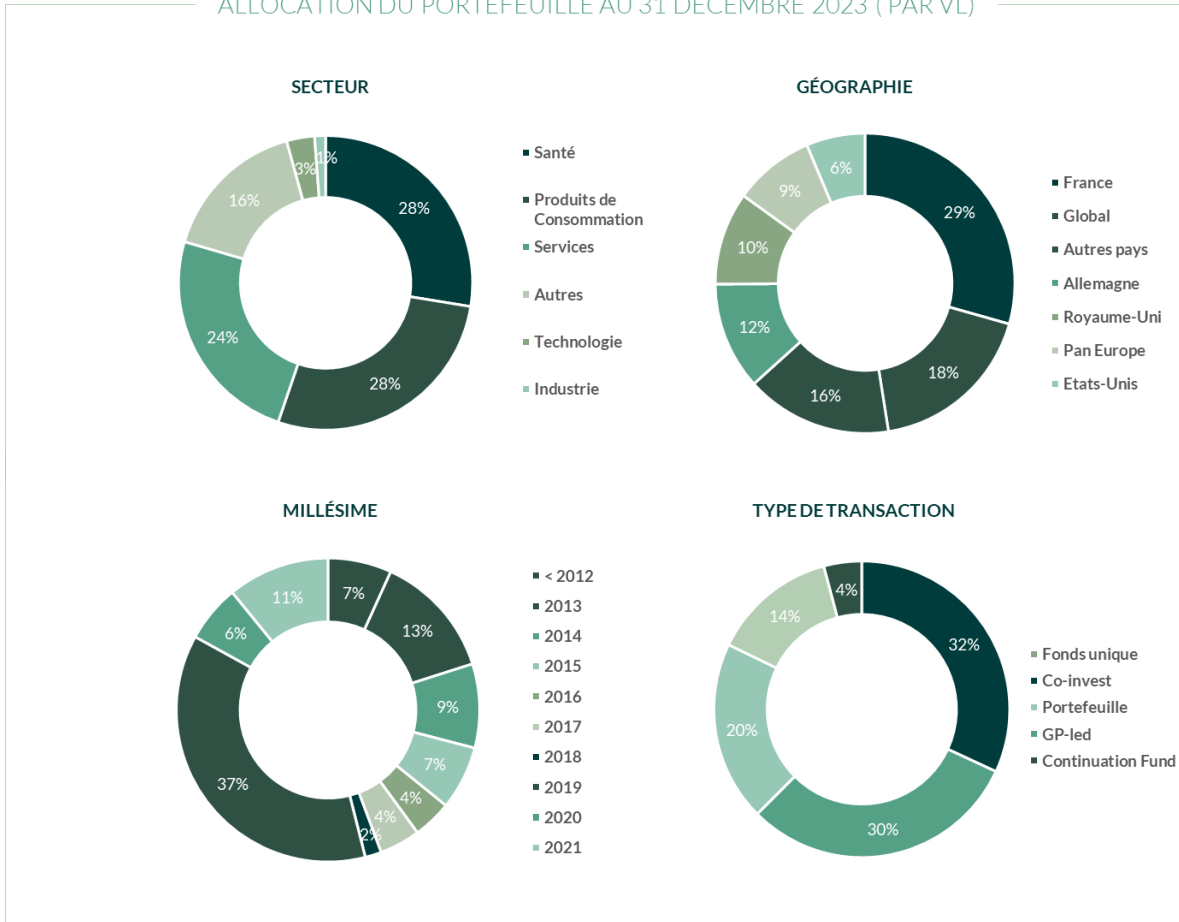
## Fonds investis



## DIVERSIFICATION

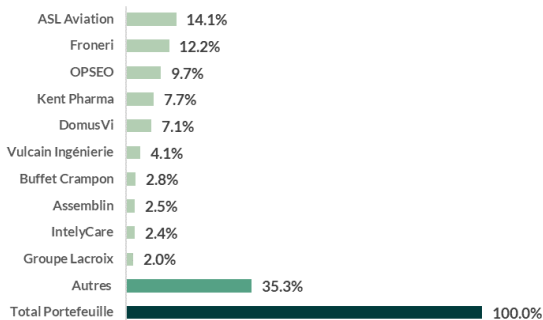
Au 31 décembre 2023, le portefeuille du FCPR OBSO présente les caractéristiques suivantes en termes de diversification géographique, sectorielle, de millésime et de type de transaction.

ALLOCATION DU PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2023 ( PAR VL)

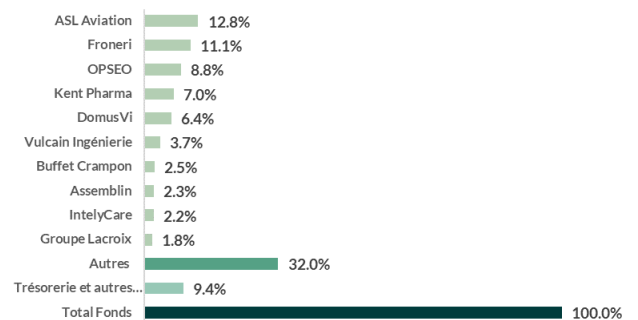


### Top 10 sociétés par transparence au 31 décembre 2023 (par VL)









#### Au niveau du portefeuille (hors liquidités)



#### Au niveau du Fonds (liquidités comprises)



## Top 5 sociétés du Portefeuille au 31 décembre 2023 (par VL)

Société	Gérant / Sponsor	Secteur	Géographie	Description de l'activité
		Services d'aviation		ASL Aviation est le leader mondial des services d'aviations et le plus grand fournisseur européen en termes de location d'avions avec équipage pour les secteurs de la logistique et du e-commerce (FedEx, DHL, UPS et Amazon).
		Alimentaire		Froneri est une entreprise mondiale de crème glacée qui combine le succès de Nestlé et de R&R, une entreprise leader dans le domaine des glaces, pour la fabrication et la commercialisation de ses produits.
		Santé		Opseo est le deuxième plus grand fournisseur de soins intensifs en Allemagne et le leader en termes de qualité sur le marché des soins ambulatoires intensifs.
		Santé		Kent Pharma est un leader de la vente et de la distribution de médicaments génériques au Royaume-Uni et à l'international.
		Services à la personne		DomusVi est le 3ème fournisseur de services aux personnes âgées en Europe, avec plus de 440 maisons de repos, mais aussi des structures de soins psychiatriques. L'entreprise emploie plus de 37 000 employés pour 77 000 résidents présents en Europe et en Amérique Latine.

## ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS

ODDO BHF Asset Management SAS est une société de gestion agréée et régulée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP-99031  
Société par actions simplifiée au capital de 21 500 000 €  
Registre du Commerce (RCS) 340 902 857 Paris

12, boulevard de la Madeleine  
75009 Paris France  
Tel. : 33 (0)1 44 51 80 28  
pa.oddo-bhf.com

### Avertissements

Ce document, à caractère promotionnel, est établi par ODDO BHF Asset Management SAS. L'investisseur potentiel est invité à consulter un conseiller en investissement avant de souscrire dans le fonds réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'investisseur est informé que le fonds présente un risque de perte en capital et que son investissement est bloqué en principe pendant la durée de vie du Fonds, jusqu'à 10 ans sur décision de la société de gestion. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter le Document d'information clé pour l'investisseur (DIC) et le règlement afin de prendre connaissance de manière détaillée des risques encourus. La valeur de l'investissement peut évoluer tant à la hausse qu'à la baisse et peut ne pas lui être intégralement restituée. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. ODDO BHF Asset Management SAS ne saurait également être tenue pour responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. Les informations sont données à titre indicatif et sont susceptibles de modifications à tout moment sans avis préalable. Les valeurs liquidatives affichées sur le présent document le sont à titre indicatif uniquement.



**ODDO BHF**  
PRIVATE ASSETS

**ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2023**

ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES  
FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
ODDO BHF ASSET MANAGEMENT  
12 boulevard de la Madeleine  
75009 Paris

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds Commun de Placement à Risque ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
+33 (0)1 56 57 58 59, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

## **ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES**

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*

*Exercice clos le 01 janvier 2023- Page 2*

---

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les méthodes d'évaluation décrites dans les règles et méthodes comptables de l'annexe concernant les parts de fonds de capital investissement ou droits d'entités étrangères assimilées qui précisent que la valorisation de ces actifs par la société de gestion est basée sur les derniers rapports disponibles des fonds sous jacents, pouvant dater du trimestre précédent.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les instruments financiers de capital investissement sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note I.2.3 de l'annexe et dans les conditions et sous les hypothèses décrites dans cette note de l'annexe ; nous avons pris connaissance des principales informations utilisées et hypothèses retenues par la société de gestion pour la valorisation de ces instruments financiers et nous avons vérifié leur prise en compte dans la valorisation du portefeuille figurant dans la note II.3 de l'annexe.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

## **ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES**

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*

*Exercice clos le 01 janvier 2023- Page 3*

---

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

## **ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES**

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*

*Exercice clos le 01 janvier 2023- Page 4*

---

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai d'obtention et d'exploitation de certains éléments nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly-sur-Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Benjamin Moïse

**FCPR ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES****Bilan au 31/12/2023 en EUR - Actif**

	<b>Exercice au 31/12/2023</b>	<b>Exercice au 31/12/2022</b>
<b>Dépôts</b>		
<b>Instruments financiers</b>		
<b>- Instruments financiers de capital investissement</b>		
■ négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
■ non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	73 093 478,04	66 773 600,70
<b>- Instruments financiers à terme</b>		
<b>- Autres instruments financiers</b>		
<b>Créances</b>	362 716,39	0,00
<b>Comptes financiers</b>	10 477 305,46	12 695 883,34
<b>Total de l'actif</b>	<b>83 933 499,89</b>	<b>79 469 484,04</b>

**FCPR ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES**

**Bilan au 31/12/2023 en EUR - Passif**

	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
<b>Capitaux propres</b>		
- Capital	83 224 845	78 712 900
- Report à nouveau		
- Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 699 652	1 960 075
- Résultat	1 223 984	1 653 433
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>83 700 512</b>	<b>79 019 541</b>
(= Montant représentatif de l'actif net)		
<b>Instruments financiers</b>		
<b>Instruments financiers à terme</b>		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>Dettes</b>	232 988	242 669
<b>Comptes financiers</b>		
- Concours bancaires courants	-	207 273
- Emprunts		
<b>Total du passif</b>	<b>83 933 500</b>	<b>79 469 484</b>

**Hors-Bilan**  
**Engagements sur opérations de marché au 31/12/2023 en EUR**

	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
<b>Opérations de couverture</b>		
- Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
- Engagements de gré à gré	-	-
- Autres engagements	-	-
<b>Autres opérations</b>		
- Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
- Engagements de gré à gré	-	-
- Autres engagements	-	-

**FCPR ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES**

**Compte de résultat 31/12/2023 en EUR**

	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
- Produits sur dépôts et comptes financiers	227 467	
- Produits sur instruments financiers de capital investissement	-	-
- Produits sur instruments financiers à terme		
- Autres produits financiers		
<b>Total I</b>	227 467	-
<b>Charges sur opérations financières</b>		
- Charges sur instruments financiers à terme		
- Autres charges financières	-	
<b>Total II</b>	-	-
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	227 467	-
Autres produits (III)		
Frais de gestion (IV)	1 451 451	1 653 433
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-9) (I - II + III - IV)</b>	- 1 223 984	- 1 653 433
Régularisation des revenus de l'exercice (V)		-
Acomptes versés au titre de l'exercice (VI)		
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	- 1 223 984	- 1 653 433

# FCPR ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES

Annexes au 31 décembre 2023

## SOMMAIRE

### **I Règles et méthodes comptables**

1. Référentiel comptable
2. Méthodes d'évaluation des instruments financiers
  - 2.1 Titres financiers cotés sur un marché
  - 2.2 Titres financiers non cotés sur un marché
  - 2.3 Parts ou actions d'OPC et droits d'entités d'investissement
3. Méthodes de comptabilisation
  - 3.1 Mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits de dépôts et instruments financiers à revenu fixe
  - 3.2 Mode d'enregistrement des frais de transaction des instruments financiers
  - 3.3 Mode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)
    - 3.3.1 Rémunération de la Société de gestion
    - 3.3.2 Autres frais de gestion
    - 3.3.3 Frais de constitution
4. Changements de méthodes ou de réglementation
5. Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs
6. Changements d'estimation et changements de modalités d'application
7. Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice
8. Droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts
  - 8.1 Droits des copropriétaires
  - 8.2 Droits respectifs des catégories de parts

### **II Compléments d'information**

1. Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice
  - 1.1 Décomposition de la ligne «capitaux propres» du passif du bilan
  - 1.2 Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice
2. Ventilation de l'actif net par nature de parts
  - 2.1 Mode de calcul de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts
  - 2.2 Calcul et montant de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts
3. Etat des investissements en capital investissement
4. Détail des corrections apportées à l'évaluation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé et/ou des droits d'entités étrangères assimilées à des FCPR
5. Evolution de l'évaluation des investissements en capital investissement
6. Etat des cessions et sorties de l'actif de l'exercice (instruments financiers de capital investissement)
7. Inventaire détaillé des contrats financiers et des autres instruments financiers (instruments financiers hors capital)
8. Engagements hors-bilan et clauses particulières affectant les investissements en capital investissement
9. Créances et dettes
10. Frais de gestion
11. Autres frais
12. Autres informations
13. Affectation du résultat
14. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du Fonds des cinq derniers exercices

# FCPR ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES

FCPR

Fonds Régi par l'article L.214-28 du Code monétaire et financier et textes d'application

L'exercice comptable commence le 1er janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année. Exceptionnellement, le premier Exercice Comptable commencera à la date de Constitution et se terminera le 31 décembre 2019. Le dernier Exercice Comptable se terminera à la liquidation du Fonds. Il s'agit du quatrième exercice comptable d'une durée de 12 mois.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments tenant compte du contexte géopolitique actuel entre la Russie et l'Ukraine.

## Faits marquants de l'exercice

Au 31 décembre 2023, le capital total souscrit du fonds est de 57 003 328 euros dont 51 163 948 euros en parts A, 5 259 806 euros en parts F et 579 574 euros en parts et tient compte de trois rachat de parts de 187 579 euros.

## I- Règles et méthodes comptables

### 1. Referentiel comptable

1.1 Description des méthodes de valorisation des postes de bilan

*Afin de déterminer les Valeurs Liquidatives des parts A, F et C, les Investissements détenus par le FCPR seront évalués par la Société de Gestion selon les recommandations élaborées par le comité exécutif de l'International Private Equity and Venture Capital Valuation, telles que mises à jour le cas échéant et dans le respect de la réglementation comptable en vigueur à la date de la valorisation.*

*Pour la détermination de la valeur liquidative des parts, il est tenu compte des règles d'évaluation suivantes :*

### 2. Méthodes d'évaluation des titres financiers

#### 2.1 Titres financiers cotés sur un marché

*Les valeurs françaises cotées sur un marché réglementé français sont évaluées au dernier cours de bourse connu (clôture) au jour de leur évaluation. Les valeurs étrangères sont évaluées au dernier jour de bourse connu, à Paris s'il en est un et dans le cas contraire sur leur principale place de cotation, au jour de leur évaluation. Si ce cours n'est pas exprimé en euros, il est converti suivant le cours - des devises concernées à Paris au jour de l'évaluation.*

*Des décotes pourront être par prudence appliquées à la valorisation des titres français et étrangers admis sur le marché réglementé, notamment lorsque le montant des transactions réalisées sur le marché concerné est très réduit, lorsque le titre concerné fait l'objet d'une volatilité importante, ou lorsque les titres détenus par le fonds font l'objet d'un engagement de ne pas céder (lock-up), ou d'une restriction réglementaire ou contractuelle.*

#### 2.2 Titres financiers non cotés sur un marché

*L'évaluation des valeurs non cotées se base sur les critères retenus lors de la détermination du prix d'acquisition de ces valeurs par le fonds.*

*Une révision peut être effectuée à l'initiative de la Société de Gestion, notamment dans les cas suivants :*

- Emission d'un nombre significatif de titres souscrits à un prix sensiblement différent de la valeur comptable initialement retenue avec intervention d'investisseurs nouveaux ;*
- Existence de transactions portant sur un nombre significatif de titres à un prix sensiblement différent de la valeur comptable antérieurement retenue ;*
- Le cas échéant, constatation par la Société de Gestion d'éléments susceptibles d'influer de manière significative sur la situation et les perspectives de la Société par rapport à celles qui avaient été prises en compte pour la détermination du prix d'acquisition ou de la dernière valeur liquidative.*

*Le montant et la date de cette évaluation sont communiqués à tout porteur qui en fait la demande.*

### **2.3 Parts ou actions d'OPC et droits d'entités d'investissement**

*Les parts de FCPR ou droits d'entités étrangères assimilées sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de l'évaluation, telle qu'elle est communiquée par les gestionnaires du fonds ou de l'entité concernée. Afin de produire les comptes annuels dans les meilleurs délais, la valorisation de la Société de Gestion se base sur les derniers rapports disponibles des fonds sous-jacents, pouvant dater du trimestre précédent. Cette valeur est corrigée, le cas échéant, des appels de fonds complémentaires ou des répartitions d'actifs intervenus depuis sa date de calcul. La Société de Gestion peut réviser l'évaluation des lignes détenues par le fonds ou l'entité concernée si elle estime que cette évaluation ne reflète pas leur valeur actuelle. Pour se faire, la Société de Gestion s'appuie sur ses méthodes d'évaluation ainsi que sur les informations externes dont elle dispose, lesquelles sont nécessairement fiables et récentes.*

*La Société de Gestion doit, pour procéder à cette révision, s'appuyer sur les principes d'évaluation définis à l'article 14.1.3 du Règlement pour les instruments financiers non cotés.*

*La valorisation des instruments financiers de capital investissement en portefeuille a été établie conformément aux méthodes décrites, dans un contexte géopolitique actuel entre la Russie et l'Ukraine. Elle peut ne pas refléter dans un sens ou dans l'autre le potentiel de ces actifs sur la durée de vie du fonds et l'évolution possible de leur valeur, qui est notamment impactée par les conditions de marché, les volumes de transaction et le contexte économique. Ces investissements étant non cotés, il pourrait exister un écart entre les valorisations retenues et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée. La valeur liquidative résulte de la répartition de l'Actif Net comptable à la date d'arrêté des comptes. Elle est établie selon les dispositions du règlement et n'a pas vocation à représenter une valeur vénale des parts.*

*Afin de produire les valeurs liquidatives dans les meilleurs délais, la valorisation par la société de gestion des parts de fonds de capital investissement ou droits d'entités étrangères assimilées est basée sur les derniers rapports disponibles des fonds sous-jacents au jour de l'évaluation, généralement datés du trimestre précédent. Lorsque le gérant estime que cette valeur ne reflète pas la valeur actuelle des fonds sous-jacents détenus, il est conduit à corriger cette valeur, sous sa responsabilité*

### **3. Méthodes De comptabilisation**

#### **3.1 Mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits de dépôts et instruments financiers à revenu**

*Les revenus sont comptabilisés selon la méthode des revenus encaissés.*

#### **3.2 Mode d'enregistrement des frais de transaction des titres financiers**

*Les titres financiers sont comptabilisés frais exclus*

#### **3.3 Mode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)**

*Les frais de fonctionnement et de gestion sont comptabilisés en charges. Ils comprennent :*

### **3.3.1 Rémunération de la Société de gestion**

*A compter de la date de Constitution du Fonds et jusqu'à la fin de la Durée de vie du Fonds (éventuelles prorogations comprises), la Société de Gestion perçoit, à titre de commission de gestion, une commission annuelle décomposée comme suit, étant précisé qu'en l'état actuel de la législation ces frais ne sont pas soumis à la TVA :*

- une commission de gestion égale à deux virgule quatre pourcent (2,4%) net de taxes par an du montant total des souscriptions libérées par les Porteurs de Parts A au Dernier Jour de Souscription (hors droits d'entrée) ;*
- une commission de gestion égale à un virgule deux pourcent (1,2%) net de taxes par an du montant total des souscriptions libérées par les Porteurs de Parts F au Dernier Jour de Souscription (hors droits d'entrée) ; et*
- une commission de gestion égale à zéro virgule cinq pourcent (0,5%) net de taxes par an du montant total des souscriptions libérées par les Porteurs de Parts C au Dernier Jour de Souscription (hors droits d'entrée).*

*La commission est due d'avance, le premier jour de chaque trimestre civil. Pendant la Période de Souscription du Fonds, le montant total des souscriptions de parts A, F et C reçues au Dernier Jour de Souscription n'étant par définition pas connu, la commission de gestion de chaque catégorie de parts sera calculée au vu du montant total des souscriptions de parts de catégorie A, F et C reçues à la date de calcul de la commission de gestion et le solde sera recalculé à posteriori, au premier jour de chaque trimestre civil qui suit puis, en dernier lieu, après le Dernier Jour de Souscription.*

*Si un terme de paiement de la rémunération de la Société de Gestion était payé pour une période inférieure à trois (3) mois, le montant du terme considéré serait calculé prorata temporis.*

*Pour chaque terme de paiement trimestriel de la commission de gestion, la commission de gestion est calculée sur la base de la part des souscriptions reçues (hors droits d'entrée) à la date du terme considéré. Chaque nouveau souscripteur supportera une quote-part de la commission de gestion échue entre la date de Constitution du Fonds et la date de sa souscription, prélevée sur le montant de sa souscription, comme s'il avait souscrit le jour de la Constitution du Fonds.*

### **3.3.2 Autres frais de gestion**

*D'autres frais, commissions et honoraires sont payés de manière récurrente par le Fonds, ou par la Société de Gestion pour le compte du Fonds (et dans ce cas sont alors remboursés à la Société de Gestion). Il s'agit notamment de la rémunération du Dépositaire, du Commissaire aux Comptes, et du Délégué de Gestion Administrative et Comptable. Ces autres frais comprennent également les frais liés à la convocation et à la réunion du comité stratégique, le cas échéant, et plus généralement tous les frais liés au fonctionnement du Fonds (frais d'impression, postaux, etc.).*

*Ces frais seront pris en charge par le Fonds. La Société de Gestion qui aura pu avancer une partie de ces frais sera remboursée par le Fonds sur présentation des justificatifs.*

*Le total de ces frais, calculé annuellement sur le montant total des souscriptions n'excèdera pas 0,16 % TTC en moyenne annualisée sur la durée de vie du Fonds prorogations incluses pour les Porteurs de Parts A, F et C.*

*La rémunération du Dépositaire et du Commissaire aux Comptes est une rémunération TTC.*

*La rémunération du Délégué de Gestion Administrative et Comptable est une rémunération nette de taxes. Dans l'hypothèse où cette rémunération serait amenée à être obligatoirement soumise à la TVA, la TVA sera supportée par le Fonds.*

### **3.3.3 Frais de constitution**

*A la clôture de la Période de Souscription définie à l'Article 9.1, le Fonds versera à la Société de Gestion une somme égale au maximum à 1% TTC du MTS Libéré (hors droit d'entrée), au titre de l'ensemble des frais et charges supportés par la Société de Gestion relatifs à la constitution et la commercialisation du Fonds.*

## **4. Changements de méthodes ou de réglementation**

*Aucun changement de méthodes ou de réglementation n'est à signaler dans le cadre de cet exercice.*

## **5. Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

*Aucun changement comptable soumis à l'information particulière des porteurs n'est à signaler dans le cadre de cet*

## **6. Changements d'estimation et changements de modalités d'application**

*Aucun changement d'estimation et de modalités d'application n'est à signaler dans le cadre de cet exercice*

## **7. Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

*Aucune erreur corrigée n'est à signaler dans le cadre de cet exercice.*

## **8. Droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

### **8.1 Droits des copropriétaires**

*Les droits des Investisseurs sont représentés par des parts A, des parts F et des parts C émises par le Fonds :*

*- les parts A, tout comme les parts F, sont des parts qui donnent droit à leurs porteurs (respectivement les "Porteurs de Parts A" et les « Porteurs de Parts F »), le cas échéant, au paiement d'un montant égal au montant de leur Souscription Libérée, au paiement du Revenu Prioritaire et au paiement de leur quote-part des plus-values réalisées par le Fonds au-delà du Revenu Prioritaire et du versement effectué par le Fonds aux Porteurs de Parts C en rattrapage du Revenu Prioritaire au titre de l'article 6.4.5(c) du Règlement, conformément aux stipulations des articles 6.4.2 et 6.4.5 du Règlement;*

*- les parts C sont des parts qui donnent droit à leurs porteurs (les "Porteurs de Parts C"), le cas échéant, au paiement d'un montant égal au montant de leur Souscription Libérée, à un rattrapage du Revenu Prioritaire au titre de l'article 6.4.5(d) du Règlement et au paiement de leur quote-part des plus-values réalisées par le Fonds au-delà de ces versements, conformément aux stipulations des articles 6.4.2, 6.4.4 et 6.4.5 du Règlement.*

### **8.2 Droits respectifs des catégories de parts**

*Toutes les distributions effectuées par le Fonds aux Investisseurs (net de tous frais et charges) seront allouées comme suit :*

*(a) premièrement, intégralement aux Porteurs de Parts A et F jusqu'à ce qu'un montant égal au montant de leur Souscription Libérée leur ait été distribué ;*

*(b) deuxièmement, intégralement aux Porteurs de Parts C jusqu'à ce qu'un montant égal au montant de leur Souscription Libérée leur ait été distribué ;*

*(c) troisièmement, intégralement aux Porteurs de Parts A, F, G et O jusqu'à ce que ceux-ci aient reçu (au titre du paragraphe (a) et de ce paragraphe (c)) la totalité du Revenu Prioritaire ;*

*(d) quatrièmement, 100% aux Porteurs de Parts C en leur qualité spécifique de Porteurs de Parts C, jusqu'à ce que ces derniers aient reçu en cette qualité 20/80e du Revenu Prioritaire versé aux Porteurs de Parts A, F, G, O (c'est-à-dire jusqu'à ce que la Plus-Value des Parts C soit égale à 20% de la Plus-Value du Fonds distribuée à cette date) ;*

*(e) en dernier lieu, le solde dans la proportion de (i) 80% aux Investisseurs et (ii) 20% aux Porteurs de Parts C en leur qualité spécifique de Porteurs de Parts C.*

*Les distributions au titre de chaque paragraphe ci-dessus sont effectuées pari passu entre Investisseurs détenant des parts de même catégorie. Au sein de chaque catégorie de parts la répartition des distributions s'effectue au prorata du nombre de parts détenues.*

# FCPR ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES

## II Compléments d'information

### 1 - Evolution du capital au cours de l'exercice

#### 1.1 - Décomposition de la ligne « capital » du passif du bilan

La ligne "capital" du passif du bilan se décompose selon le tableau suivant :

	31/12/2023	31/12/2022	Variation exercice (EUR)
<b>Apports</b>	<b>57 003 328</b>	<b>57 190 908</b>	<b>-187 579</b>
- Capital souscrit	57 003 328	57 190 908	-187 579
- Capital non appelé	0	0	0
<b>Résultat de la gestion</b>	<b>26 815 000</b>	<b>21 351 050</b>	<b>5 463 951</b>
- Résultat de l'exercice	-1 223 984	-1 653 433	429 449
- Cumul des résultats capitalisés des exercices précédents	-6 291 365	-4 637 932	-1 653 433
- Plus-values réalisées			0
■ sur instruments financiers de capital investissement	2 486 742	2 486 741	1
■ sur dépôts et autres instruments financiers	1 697 596		1 697 596
■ sur instruments financiers à terme			0
- Moins-values réalisées			0
■ sur instruments financiers de capital investissement	0		0
■ sur dépôts et autres instruments financiers			0
■ sur instruments financiers à terme			0
- Indemnités d'assurance perçues			0
- Quote-parts de plus-values restituées aux assureurs			0
- Frais de transaction			0
- Différences de change	8 419	-28 242	36 661
- Différences d'estimation			0
■ sur instruments financiers de capital investissement	30 131 431	25 197 291	4 934 140
■ sur dépôts et autres instruments financiers	6 163	-13 375	19 538
■ sur instruments financiers à terme			0
- Boni de liquidation			0
<b>Rachats et répartitions d'actifs</b>	<b>-782 588</b>	<b>-187 579</b>	<b>-595 009</b>
- Rachats	-782 588	-187 579	-595 009
- Distributions de résultats			0
- Répartitions d'actifs			0
<b>Autres éléments <sup>(1)</sup></b>	<b>664 772</b>	<b>665 164</b>	<b>-392</b>
<b>Capitaux propres en fin d'exercice</b>	<b>83 700 512</b>	<b>79 019 541</b>	<b>4 680 971</b>

(1) Frais de constitution - 74 590 et primes de souscription + 739 753

## FCPR ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES

### 1.2 - Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

a- Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice par catégorie de parts

Le nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice se décompose selon le tableau suivant :

	<b>Parts A</b>	<b>Parts F</b>	<b>Parts C</b>
<b>Parts émises au 31 décembre 2022</b>	<b>511 639,481</b>	<b>52 598,061</b>	<b>579 574,000</b>
Parts souscrites au cours de l'exercice	-	-	-
Parts rachetées au cours de l'exercice	5 619,752	-	-
<b>Parts émises au 31 décembre 2023</b>	<b>506 019,729</b>	<b>52 598,061</b>	<b>579 574,000</b>

b- Commissions de souscription et de rachat acquises au Fonds

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a perçu aucune commission de souscription.

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a perçu aucune commission de rachat.

## FCPR ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES

### 2 - Ventilation de l'actif net par nature de parts

#### 2.1 - Mode de calcul de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts

Les Valeurs Liquidatives des parts sont établies tous les trois (3) mois au 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre.

La Société de Gestion peut établir ces Valeurs Liquidatives plus fréquemment en vue de rachats de parts.

L'actif net est réparti dans l'ordre de priorité suivant :

- Premièrement, aux investisseurs jusqu'à ce que la valeur initiale de leurs parts ait été remboursée ; les parts A et F étant remboursées les
- Deuxièmement, aux porteurs de parts A et F jusqu'à ce que les parts A et F aient reçu le rendement prioritaire égale à 25% du montant nominal
- Troisièmement, 100% aux porteurs de parts C, jusqu'à ce que les porteurs de parts C aient reçu 20/80ème du rendement prioritaire distribué aux porteurs de parts A et F (c'est-à-dire, jusqu'à ce que la plus-value parts C soit égale à 20 % de la plus-value du Fonds distribuée à cette date) ;

- Finalement , le solde dans la proportion 80 % aux porteurs de parts A et F et 20 % aux porteurs de parts C.

#### 2.2 - Calcul et montant de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts

Au 31/12/2023, l'actif net est réparti selon le tableau suivant :

Répartition de l'actif net	Total (EUR)	PART A	PART F	PART C
Montant affecté au nominal des parts	56 441 353	50 601 973	5 259 806	579 574
Montant affecté au rendement prioritaire	13 965 445	12 650 493	1 314 952	-
Montant affecté au catch-up des parts C	3 491 361	-	-	3 491 361
Montant affecté à la plus value des parts	9 802 353	5 565 020	923 767	3 313 566
Soulte sur actif net non attribuable	-	-	-	-
<b>Total de la répartition</b>	<b>83 700 512</b>	<b>68 817 486</b>	<b>7 498 525</b>	<b>7 384 502</b>
Nombre de parts		506 019,729	52 598,061	579 574
<b>Valeur Liquidative des parts</b>		<b>135,9976</b>	<b>142,5627</b>	<b>12,7412</b>

Il est rappelé aux souscripteurs que la valeur liquidative du Fonds peut ne pas refléter, dans un sens ou dans l'autre, le potentiel des actifs en portefeuille sur la durée de vie du Fonds et ne pas tenir compte de l'évolution possible de leur valeur.



## FCPR ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES

### 4 - Détail des corrections apportées à l'évaluation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé et/ou des droits d'entités étrangères assimilées à des FIP

Les corrections apportées à l'évaluation des instruments financiers négociés et/ou des droits d'entités étrangères assimilées à des FIP sont les suivantes au 31 décembre 2023 :

Dénomination des sociétés	Cours ou dernière valeur connue (EUR)	Valeur ajustée (EUR)	Commentaires
BC European Capital IX	585 319	649 887	Dernière valeur 2023 connue, ajustée à hauteur des appels de fonds complémentaires et répartitions d'actifs réalisés, des éléments de variation de valeur du portefeuille communiqués par le fonds depuis la dernière valorisation connue du FPCI ou de l'entité assimilée à un FPCI ainsi que des Carried Interest révisés
Ruby Fund SCSp (OPSEO)	7 256 299	7 332 026	
TDR Capital III-B	1 784 476	1 793 186	
Endeavour Medtech Growth II LP	5 574 960	4 911 780	
Bpifrance Hexagone 1 FPCI	5 977 423	5 731 520	
BNPP Paribas Agility Fund	2 889 516	3 225 630	

## FCPR ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES

### 5 - Evolution de l'évaluation des investissements en capital investissement

Voici l'évolution de l'évaluation des investissements en capital investissement :

Dénomination des sociétés	Nature des instruments financiers détenus	Exercice au 31/12/2023		Exercice au 31/12/2022		Variation du coût d'acquisition (EUR)	Variation de l'évaluation (EUR)
		Coût d'acquisition (EUR)	Evaluation (EUR)	Coût d'acquisition (EUR)	Evaluation (EUR)		
21 Centrale Partners IV	Fonds d'investissement Alternatif	66 294	70 548	310 503	319 735	-244 209	-249 186
Abris CEE Mid-Market Fd II GP	Fonds d'investissement Alternatif	454 073	945 016	437 460	857 401	16 613	87 615
Accent Equity 2012	Fonds d'investissement Alternatif	766	144 871	333	154 429	432	-9 558
Altercap II	Fonds d'investissement Alternatif					-	-
AXA Infrastructure Fund III	Fonds d'investissement Alternatif	0	39 205	19 845	87 551	-19 845	-48 346
BC European Capital IX-9 LP	Fonds d'investissement Alternatif	434 216	649 887	432 412	975 757	1 804	-325 870
BlackFin Financial Services Fund	Fonds d'investissement Alternatif	0	15 292	-	16 541	-	-1 249
BNPP Agility Fd Equity S.L.P	Fonds d'investissement Alternatif	2 738 747	3 225 630	1 910 960	2 162 736	827 787	1 062 894
Bpifrance Hexagone 1 FPCI	Fonds d'investissement Alternatif	619 385	5 731 520	1 615 546	6 755 136	-996 161	-1 023 616
Cabestan Capital	Fonds d'investissement Alternatif	0	0	-	510 797	-	-510 797
CBPE Capital Fd VIII	Fonds d'investissement Alternatif	0	0	-	-	-	-
Colombe Invest II	Fonds d'investissement Alternatif	2 752 854	2 862 157	2 507 725	2 906 038	245 129	-43 881
Edmond De Rothschild Euroopportunities II	Fonds d'investissement Alternatif	13 776	46 632	13 776	52 260	-	-5 628
Endeavour Medtech Gh II LP	Fonds d'investissement Alternatif	3 837 602	4 911 780	3 581 183	5 257 401	256 419	-345 621
Euroknights Asset Mgt VI	Fonds d'investissement Alternatif	435 488	512 515	423 061	497 703	12 427	14 812
FCP Private Mks I LP Dist	Fonds d'investissement Alternatif	3 975 546	10 582 440	4 182 558	12 058 405	-207 012	-1 475 965
Five Arrows Secondary Opp III	Fonds d'investissement Alternatif	93 256	174 440	109 336	178 964	-16 080	-4 524
Fondo Nazca III	Fonds d'investissement Alternatif	58 385	24 661	58 385	42 911	-	-18 250
FSN Capital GP III	Fonds d'investissement Alternatif	0	0	3 333	387	-3 333	-387
HgCapital Mercury B	Fonds d'investissement Alternatif	0	0	218	120 397	-218	-120 397
Livingbridge 5	Fonds d'investissement Alternatif	0	167 847	-	263 869	-	-96 022
Nixen DD I (Vulcain Ingénierie)	Fonds d'investissement Alternatif	2 036 161	3 148 200	2 036 161	2 334 300	-	813 900
Pai Strategic P SCSP	Fonds d'investissement Alternatif	5 649 628	10 390 926	5 582 531	8 719 859	67 097	1 671 067
Quadriga Cap PE Fd IV	Fonds d'investissement Alternatif	0	152 658	36 697	227 521	-36 697	-74 863
Ruby Fd Scsp	Fonds d'investissement Alternatif	4 472 974	7 332 026	4 397 246	6 563 296	75 728	768 730
Silverfleet Capital II	Fonds d'investissement Alternatif	44 766	336 057	10 798	348 377	33 968	-12 320
Siparex Eti Selection Fd I	Fonds d'investissement Alternatif	4 275 000	4 724 450	4 275 000	4 434 050	-	290 400
Siparex Midcap II	Fonds d'investissement Alternatif	0	214 440	37 909	317 902	-37 909	-103 461
Spring Investment LP Dist	Fonds d'investissement Alternatif	2 845 887	5 092 653	2 845 887	1 697 425	-	3 395 228
TDR Cap III B LP	Fonds d'investissement Alternatif	1 837 454	1 793 186	1 828 744	2 221 741	8 710	-428 555
Trail Core Eq Partners Fd	Fonds d'investissement Alternatif	621 952	2 132 826	2 305 765	2 815 326	-1 683 814	-682 500
White Knight IX New	Fonds d'investissement Alternatif	612 937	1 383 000	612 937	1 539 625	-	-156 625
Withings	Fonds d'investissement Alternatif	2 000 000	2 335 762	2 000 000	2 335 762	-	-
Triton IV ConFd Di	Fonds d'investissement Alternatif	3 084 901	3 952 853	-	-	3 084 901	3 952 853
<b>TOTAL</b>		<b>42 962 047</b>	<b>73 093 478</b>	<b>41 576 310</b>	<b>66 773 601</b>	<b>1 385 737</b>	<b>6 319 877</b>

### 6 - Etat des cessions et sorties de l'actif de l'exercice (instruments financiers de capital investissement)

Voici le détail des cessions et sorties de l'actif qui ont été réalisées au cours de l'exercice :

Dénomination des sociétés	Nature des instruments financiers cédés	Coût d'acquisition des instruments financiers cédés (EUR)	Prix de cession (EUR)	Plus values (EUR)	Moins values (EUR)
Bpifrance Hexagone 1 FPCI Dist	Fonds d'investissement Alternatif	1 278 147,16	1 278 147,56	0,40	0,00
BC European Capital IX-9 LP	Fonds d'investissement Alternatif	436 111,55	436 111,53	0,00	-0,02
TDR Cap III B LP Dist	Fonds d'investissement Alternatif	1 828 743,88	1 828 743,87	0,00	-0,01
HgCapital Mercury B Cap	Fonds d'investissement Alternatif	218,18	218,55	0,37	0,00
				0,00	0,00
				0,00	0,00
				0,00	0,00
				0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>3 543 220,77</b>	<b>3 543 221,51</b>	<b>0,77</b>	<b>-0,03</b>

## FCPR ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES

### 7 - Inventaire détaillé des instruments financiers à terme et des autres instruments financiers (instruments financiers hors capital investissement)

Les instruments financiers à terme et les autres instruments financiers se décomposent selon le tableau suivant au 31 décembre 2023 :

Libellé	Qté détenue	Devise de cotation	Coût d'acquisition (EUR)	Evaluation (EUR)	% de l'Actif Net
<b>Dépôts</b>					0,00%
<b>Total</b>			-	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>					0,00%
<b>Total</b>			-	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>					
■ Organismes de placement collectif					0,00%
■ Obligations					0,00%
■ Autres					0,00%
<b>Total</b>			-	-	0,00%
<b>TOTAL</b>			-	-	<b>0,00%</b>

### 8 - Engagements de hors-bilan et clauses particulières affectant les investissements en capital investissement

Les engagements de hors-bilan au sein des investissements en capital investissement se décomposent selon le tableau suivant :

Dénomination des sociétés	Nature de l'engagement	Échéance de l'engagement	Montant de l'engagement (EUR)	Modalités de mise en œuvre
Trail Core Equity Partners Fund	Engagement donné		360 359	
BC European Capital IX	Engagement donné		92 932	
FCP Private Markets I (ASL)	Engagement donné		244 835	
PAI Strategic Partnerships SCSp	Engagement donné		80 754	
Endeavour Medtech Growth II LP	Engagement donné		452 446	
Ruby Fund SCSp (OPSEO)	Engagement donné		527 026	
Nixen DD I (Vulcain Ingénierie)	Engagement donné		663 800	
Silverfleet Capital II	Engagement donné		424 697	
Bpifrance Hexagone 1 FPCI	Engagement donné		1 106 593	
BlackFin Financial Services Fund	Engagement donné		0	
Abris CEE Mid-Market Fund II	Engagement donné		48 707	
Accent Equity 2012	Engagement donné		73 386	
Euroknights VI	Engagement donné		1 595	
Fondo Nazca III	Engagement donné		26 290	
Hg Capital Mercury B	Engagement donné		57 630	
Quadriga Capital Private Equity Fund IV	Engagement donné		13 904	
TDR Capital III-B	Engagement donné		283 343	
Livingbridge 5	Engagement donné		68 696	
Colombe Invest II SCSp	Engagement donné		2 747 146	
Triton IV Continuation Fund	Engagement donné		1 915 099	
Edmond de Rothschild Euroopportunities II	Engagement donné		146 060	
Cabestan Capital	Engagement donné			
Siparex MidCap II	Engagement donné		54 806	
Five Arrows Secondary Opportunities III	Engagement donné		61 640	
Siparex ETI Selection Fund I	Engagement donné		725 000	
BNPP Paribas Agility Fund	Engagement donné		309 863	

## FCPR ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES

### 9 - Créances et dettes

Le détail des créances et dettes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	31/12/2023
<b>Créances</b>	
■ Achats à terme	
■ Ventes à terme	
■ Souscriptions à titre réductible	
■ Coupons à recevoir	
■ Ventes à règlement différé	
■ Sequestres	
■ A recevoir rétrocessions sur OPCVM	
■ Autres	362 716
<b>Total</b>	<b>362 716</b>
<b>Dettes</b>	
■ Achats à terme	
■ Ventes à terme	
■ Souscriptions à payer	
■ Achat à règlement différé	
■ Dépôt de garantie	
■ Boni de liquidation à payer	
■ Boni de liquidation à régulariser	
■ Autres dettes :	
- Commissions de gestion financière	- 8 982
- Commissions dépositaire	131 107
- Commissions de gestion comptable	1 750
- Honoraires de commissaires aux comptes	34 523
- frais d'impression	
- Autres frais (avocat, ...)	74 590
<b>TOTAL</b>	<b>232 988</b>

### 10 - Frais de gestion

Les frais de gestion se décomposent selon le tableau suivant au 31 décembre 2023 :

Nature des frais de gestion	31/12/2023	Base de calcul	%
<b>Commissions de gestion et frais de fonctionnement</b>			
■ Commissions de gestion financière	1 302 820	Engagement : 2,4% sur les parts A, 1,2% sur les parts F et 0,50% sur les parts C	1,60%
■ Frais de fonctionnement :			
- Honoraires de commissariat aux comptes	23 261	Forfait	0,03%
- Commissions dépositaire	105 969	0,035% ANR + forfait passif	0,13%
- Commissions de gestion comptable	8 650	Forfait	0,01%
- Honoraires avocats	-		0,00%
- Frais d'impression et de publicité			
- Autres frais de fonctionnement	10 751		0,01%
Total des frais de fonctionnement	148 631		0,18%
Total des commissions de gestion et frais de fonctionnement	1 451 451		1,78%
<b>Frais d'audit et d'études</b>	-		
<b>Frais d'audit et d'études relatifs à des acquisitions non réalisées</b>	-		
<b>Rétrocessions de frais de gestion (sur OPC)</b>	-		
<b>Commissions de performance</b>	-		
<b>TOTAL</b>	<b>1 451 451</b>		<b>1,78%</b>

## FCPR ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES

### 11 - Autres frais

Néant

### 12 - Autres informations

Nature de l'information	31/12/2023
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Titres pris en pension</li><li>■ Titres acquis à réméré</li></ul>	
<b>Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan</li><li>■ Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine</li></ul>	
<b>Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ Actions</li><li>■ Obligations</li><li>■ Titres de créances</li><li>■ Parts d'OPC</li> <li>■ Opérations temporaires sur titres</li><li>■ Instruments financiers à terme</li><li>■ Dépôts</li><li>■ Autres Instruments financiers</li></ul>	

## FCPR ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES

### 13 - Affectation du résultat

Le Fonds n'a procédé à aucun versement d'acompte sur résultat au titre de l'exercice 2023 :

Date de versement des acomptes	Montant total des acomptes (EUR)	Montant unitaire des acomptes (EUR)	Crédits d'impôt totaux (EUR)	Crédits d'impôt unitaires (EUR)
Néant				

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au compte de résultat

Libellés	31/12/2023	31/12/2022
<b>Sommes à affecter</b>		
■ Résultat de l'exercice	- 1 223 984	- 1 653 433
■ Report à nouveau	-	-
<b>Total</b>	<b>- 1 223 984</b>	<b>- 1 653 433,22</b>
<b>Affectation</b>		
■ Report à nouveau de l'exercice	-	-
■ Distribution	-	-
■ Capitalisation	- 1 223 984	- 1 653 433
<b>Total</b>	<b>- 1 223 984</b>	<b>- 1 653 433</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins values nettes

Libellés	31/12/2023	31/12/2022
<b>Sommes à affecter</b>		
■ + et - values nettes antérieures	-	-
■ + et - values nettes de l'exercice	1 699 652	1 960 075
■ Acomptes versés sur + et - values	-	-
<b>Total</b>	<b>1 699 652</b>	<b>1 960 075</b>
<b>Affectation</b>		
■ Distribution	-	-
■ + et - values nettes non distribuées	-	-
■ Capitalisation	1 699 652	1 960 075
<b>Total</b>	<b>1 699 652</b>	<b>1 960 075</b>

## FCPR ODDO BHF SECONDARIES OPPORTUNITIES

### 14 - Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du Fonds des cinq derniers exercices

Voici les résultats et autres éléments caractéristiques du Fonds concernant les cinq derniers exercices :

Libellés	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
<b>Actif net</b>	83 700 512	79 019 541	72 898 138	61 261 058	44 314 690
<b>Parts A</b>					
Engagement de souscription	50 601 973	51 163 948	51 163 948	51 311 527	37 470 781
Montant libéré	50 601 973	51 163 948	51 163 948	51 311 527	37 470 781
Répartitions d'actifs					
Distribution	-	-	-	-	-
Nombre de parts	506 019,729	511 639,481	511 639,481	513 115,274	374 707,813
Report à nouveau unitaire	-	-	-	-	-
Plus et moins-values nettes unitaires reportées	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	135,9976	128,7885	125,0000	107,1524	103,6565
<b>Parts F</b>					
Engagement de souscription	5 259 806	5 259 806	5 259 806	5 259 806	5 235 893
Montant libéré	5 259 806	5 259 806	5 259 806	5 259 806	5 235 893
Répartitions d'actifs	-	-	-	-	-
Distribution	-	-	-	-	-
Nombre de parts	52 598,061	52 598,061	52 598,061	52 598,061	52 358,925
Report à nouveau unitaire	-	-	-	-	-
Plus et moins-values nettes unitaires reportées	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	142,5627	133,9966	125,0000	108,3675	104,5429
<b>Parts C</b>					
Engagement de souscription	579 574	579 574	579 574	579 574	-
Montant libéré	579 574	579 574	579 574	579 574	-
Répartitions d'actifs	-	-	-	-	-
Distribution	-	-	-	-	-
Nombre de parts	579 574,000	579 574,000	579 574,00	579 574,00	-
Report à nouveau unitaire	-	-	-	-	-
Plus et moins-values nettes unitaires reportées	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	12,7412	10,4874	4,0865	1,0000	-